



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Réf : D20012993

Paris, le

07 OCT. 2020

Monsieur Philippe PELLETIER

Monsieur le Président, *Philippe*,

La transition écologique est le défi de notre génération : c'est un projet de société qui passe par une transformation de tous les secteurs économiques et une mobilisation de l'ensemble des acteurs : citoyens, professionnels, collectivités et Etat. Et la crise sanitaire, économique et sociale que connaît notre pays rend sans doute plus urgente encore cette transition.

Le gouvernement a fixé pour notre pays un cap clair et ambitieux de neutralité carbone à l'horizon 2050, impliquant une baisse massive de la consommation énergétique des bâtiments. La lutte contre la précarité énergétique, particulièrement l'éradication des logements énergivores occupés par les ménages modestes, et la rénovation énergétique des bâtiments publics, notamment à usage éducatif, constituent notamment deux axes prioritaires de cette politique du Gouvernement. En matière de construction, la future réglementation environnementale qui prend en compte l'impact carbone des bâtiments tout au long de leur cycle de vie, constitue un défi majeur pour la filière.

Depuis le lancement du Plan Bâtiment Durable en 2009, votre rôle reconnu dans la mobilisation des parties prenantes des filières du bâtiment et de l'immobilier a permis de développer des concertations efficaces, de faire progresser la transition énergétique du secteur et émerger des solutions partagées sur les champs de la construction et de la rénovation. Nous souhaitons que le Plan Bâtiment Durable amplifie son action en agissant à l'interface entre les pouvoirs publics et les acteurs privés. Le lien permanent avec la filière, la confiance créée avec les acteurs et le réseau que vous animez représentent autant d'atouts nécessaires à mettre au service de cette politique publique prioritaire.

Ainsi, vous apporterez votre soutien à la politique publique et à son déploiement ; vous favoriserez toutes actions de pédagogie à l'égard des professionnels. Votre action sera particulièrement dirigée vers la mise en réseau des acteurs, la promotion des retours d'expérience et la réflexion prospective sur la mutation du secteur du bâtiment, de l'immobilier et de la ville au regard de la transition écologique. Vous explorerez les nouvelles tendances, économiques, sociétales, technologiques ou de marché, de nature à susciter des innovations ou à faire évoluer les dispositifs publics et privés mis en œuvre. Vous poursuivrez également la dynamique d'engagements volontaires que vous avez suscitée.

Plus spécifiquement, la feuille de route relative à la rénovation énergétique des bâtiments en cours de déploiement, appelle que vous poursuiviez votre action à l'appui de ces politiques publiques et plus opérationnellement de la mission de coordination interministérielle à la rénovation énergétique qui a été mise en place en 2019. Chaque fois que cela apparaîtra utile, vous serez sollicité pour organiser des appels à contributions des acteurs sur des textes réglementaires pilotés par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.

En ce sens, votre contribution sera tout particulièrement utile dans l'animation et la diffusion des politiques publiques touchant le segment tertiaire (« décret tertiaire » et ses suites) ainsi que de la réforme du DPE.

En outre, votre contribution est attendue dans le cadre de la future réglementation environnementale pour la construction neuve, qui constitue une étape majeure vers la neutralité carbone du parc. Vous participerez activement aux concertations qui se poursuivent et serez acteur du déploiement des pédagogies pertinentes afin d'amplifier la montée en compétence des acteurs et de permettre l'appropriation des règles nouvelles par l'ensemble des filières.

Plus particulièrement, vous animerez les travaux conduisant à l'élaboration d'un label accompagnant la future réglementation environnementale. Ce label, qui ira plus loin que la RE2020 et devra être prêt avant la fin de l'année 2021, devra être un gage d'exemplarité reconnu et rapidement appropriable par tous les acteurs, notamment les collectivités locales et investisseurs institutionnels. La qualité de l'air intérieur, l'économie circulaire, la préservation de la biodiversité, la résilience du parc bâti, sont autant de sujets exploratoires qui doivent être abordés à cette occasion. Vous pourrez ainsi mettre à profit le travail prospectif engagé à travers le groupe RBR 2020-2050 sur la construction neuve. Vous veillerez également à faire mener dans ce cadre de ce même groupe de travail une réflexion sur la prise en compte du poids carbone en rénovation.

La tenue des engagements nationaux ne peut s'opérer sans une collaboration renforcée avec les territoires dont le rôle est essentiel en matière de transition environnementale. Vous poursuivrez la mise en place de Plans Bâtiment Durable territoriaux afin que l'ensemble du territoire puisse bénéficier de cette dynamique d'action collective.

Votre action annuelle fera l'objet d'un programme de travail annuel (cf. en annexe) adaptable en tant que de besoin. Vous veillerez à articuler au mieux votre action avec celle de l'administration, et en particulier celle de la mission interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments. Vous rendrez régulièrement compte de vos actions auprès de la directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature.

Je vous remercie de votre implication résolue au service de cette mission stratégique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuelle WARGON

